



Les grands titres:

- Niger : des experts de l'ONU soulignent de nets progrès dans la prévention de la torture
- Yémen : l'ONU et ses partenaires lancent un appel de fonds humanitaire de 2,1 milliards de dollars
- Centrafrique : une experte de l'ONU s'inquiète de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire
- Libye : l'envoyé de l'ONU appelle les Libyens à surmonter l'impasse politique
- Afghanistan : l'ONU condamne un attentat meurtrier devant la Cour suprême à Kaboul
- L'ONU célèbre 20 ans de protection des enfants dans les conflits armés
- Colombie : l'ONU salue le début de pourparlers officiels de paix entre le gouvernement et les rebelles de l'ELN
- Côte d'Ivoire : l'envoyée de l'ONU se félicite que la page de la crise ait été définitivement tournée

Niger : des experts de l'ONU soulignent de nets progrès dans la prévention de la torture



Un berger et ses chameaux sur la route en direction de Tahoua, au Niger, à la tombée du jour. Photo: UNICEF/Vincent Tremeau

8 février - Le Niger a fait de nets progrès dans la prévention de la torture et des mauvais traitements mais le défi de la mise en œuvre de son mécanisme national de prévention persiste, ont estimé des experts du Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture (SPT) après une récente visite dans ce pays.

Au cours de leur visite, du 29 janvier au 4 février 2017, ces experts ont visité des lieux de détention dans la région de Niamey et ont conseillé les autorités nigériennes sur la prévention de la torture et des mauvais traitements en vertu du Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT).

« La ratification du protocole facultatif à la Convention contre la torture, en novembre 2014, a ouvert la voie à la désignation d'un mécanisme national de prévention (MNP). Nous avons constaté l'engagement total des autorités du Niger que nous avons rencontrées, à un très haut niveau, pour la prévention de la torture et des mauvais traitements. Maintenant la priorité doit être donnée à la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, d'un mécanisme de prévention indépendant, efficace et doté des ressources nécessaires pour mener à bien son mandat », a déclaré à la fin de la visite la cheffe de la délégation du SPT, Catherine Paulet.

Les membres de la délégation ont noté que la Commission nationale des droits humains (CNDH), qu'ils ont rencontrée, a actuellement, entre autres fonctions, celle de visiter les lieux de détention.

« Le SPT ne donne pas de modèle ou de structure pour ce qui est des mécanismes de prévention. Pour cela, les autorités du Niger devront choisir de mettre en place le mécanisme national le plus adéquat, en fonction de son contexte, et nous sommes prêts à poursuivre, après ce premier moment de dialogue entre le SPT et le Niger, notre mission de conseil et d'appui pour ce processus », a souligné Mme Paulet.

La délégation a également constaté qu'il reste encore beaucoup à faire en termes d'amélioration des conditions de détention,

de surpopulation carcérale, et du nombre trop élevé de prévenus. « Nous avons discuté de toutes ces questions avec les autorités de manière très franche et ouverte, conscients des difficultés que le pays connaît », a déclaré l'experte.

Au cours de sa visite, le SPT a rencontré notamment des membres du gouvernement, le Président de l'Assemblée nationale, et des acteurs de la société civile. Il adressera son rapport confidentiel contenant ses observations et recommandations, au gouvernement du Niger, qu'il encourage à rendre public.

Le SPT était représenté par Catherine Paulet (France), Cheffe de la délégation, Hans-Jörg Bannwart (Suisse), Chef du groupe de travail Afrique au sein du SPT, Joachim Kodjo (Togo), rapporteur du SPT sur le Niger et Radhia Nasraoui (Tunisie).

Yémen : l'ONU et ses partenaires lancent un appel de fonds humanitaire de 2,1 milliards de dollars



Ahmed, trois ans, reçoit un traitement pour soigner une malnutrition modérée dans un hôpital à Hajjah, au Yémen.
Photo: PAM/Abeer Etefa

8 février - L'ONU et ses partenaires humanitaires ont lancé mercredi un appel international de 2,1 milliards de dollars pour fournir une assistance à 12 millions de personnes au Yémen en 2017. C'est le plus grand appel humanitaire consolidé pour le Yémen jamais lancé.

« Deux années de guerre ont dévasté le Yémen et des millions d'enfants, de femmes et d'hommes ont désespérément besoin de notre aide. Sans un soutien international, ils risquent d'être confrontés à la famine en 2017 et j'exhorte les bailleurs de fonds à soutenir et à accroître leur soutien à notre réponse collective », a déclaré le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, à l'occasion du lancement du Plan d'action humanitaire pour le Yémen à Genève.

« Les partenaires humanitaires sont prêts à agir. Mais ils ont besoin d'un accès sans entraves et de ressources suffisantes pour répondre aux besoins humanitaires », a-t-il ajouté.

Depuis mars 2015, les affrontements violents et le mépris de toutes les parties au conflit pour leur responsabilité de protéger les civils ont créé une vaste crise de protection au Yémen et des millions de personnes sont en danger et voient leurs droits fondamentaux menacés. Les tactiques de guerre délibérées accélèrent l'effondrement des institutions et de l'économie, exacerbant ainsi les vulnérabilités préexistantes. Environ 18,8 millions de personnes - plus des deux tiers de la population - ont besoin d'aide humanitaire, a précisé le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

On estime que 10,3 millions de personnes sont fortement affectées et ont besoin d'une forme d'assistance humanitaire immédiate, notamment une assistance alimentaire, médicale, de l'eau potable et des services d'assainissement et de protection. Près de 3,3 millions de personnes, dont 2,1 millions d'enfants, souffrent de malnutrition aiguë tandis que 2 millions de personnes sont toujours déplacées.

« Nous demeurons attachés au principe que nos programmes doivent s'appuyer sur des capacités réelles, et je demande aux bailleurs de fonds aujourd'hui d'aider le Yémen », a déclaré, le Coordonnateur humanitaire au Yémen, Jamie McGoldrick.

Centrafrique : une experte de l'ONU s'inquiète de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire



L'experte indépendante pour la situation des droits de l'homme en République centrafricaine (RCA), Marie-Thérèse Keita Bocoum. Photo: ONU/Jean-Marc Ferré

8 février - L'Experte indépendante des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine, Marie-Thérèse Keita-Bocoum, s'est inquiétée mercredi de la dégradation de la situation sécuritaire, humanitaire et des droits de l'homme dans certaines préfectures du pays et du peu d'avancées concrètes sur le terrain, en particulier concernant la protection des civils, la lutte contre l'impunité et le désarmement, la démobilisation, la réinsertion et le rapatriement.

Au terme d'une visite dans le pays, l'Experte indépendante a constaté que le conflit centrafricain avait mué en une multiplication de conflits locaux et de groupes armés avec des alliances surprenantes. « Les conflits qui, auparavant, semblaient opposer les communautés chrétiennes et musulmanes ont évolué vers des oppositions armées entre des groupes se disant nationalistes et d'autres considérés comme étrangers, avec parfois une connotation ethnique qui pourrait devenir dangereuse », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse.

Malgré l'élaboration d'un cadre législatif et institutionnel, les Centrafricains sont toujours en attente d'actions concrètes et significatives en matière de désarmement, de réforme du secteur de sécurité, de restauration de l'autorité de l'Etat, de lutte contre l'impunité et de réconciliation nationale.

« Force est de constater que peu de progrès ont été enregistrés en matière de restauration effective de l'autorité de l'Etat en dehors de Bangui, notamment en ce qui concerne les forces de sécurité et le personnel judiciaire et administratif en général », a-t-elle noté. « Les groupes armés règnent en maître sur plus de 60% du territoire, bénéficiant d'une totale impunité. Ils se substituent à l'appareil judiciaire, terrifient la population et sont souvent accusés de se livrer à des abus sur des personnes soupçonnées de sorcellerie »

Mme Keita-Bocoum s'est dite encouragée par les messages reçus relayant la détermination des autorités politiques de lutter contre l'impunité. Ces messages confortent les efforts et investissements des partenaires, pays voisins et amis de la République centrafricaine pour mettre en place des institutions et mécanismes de justice formelle et de justice transitionnelle ; cette dernière accordant une place significative aux autorités traditionnelles et aux femmes.

L'Experte indépendante a noté les développements dans la mise en place de la Cour pénale spéciale, notamment le processus de recrutement du Procureur, des magistrats et des officiers de police judiciaire. Elle a aussi salué la finalisation du projet « Mapping » de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (MINUSCA), qui répertorie les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises entre 2003 et 2015, et qui devrait aider à la définition d'une stratégie de poursuites et à l'identification des axes prioritaires d'enquête.

En matière de justice ordinaire, l'Experte a salué la tenue de la seconde session des audiences criminelles devant la Cour d'assises et exhorté les partenaires de la République centrafricaine à appuyer les juridictions nationales, en particulier la sécurisation des tribunaux, des juges, des témoins et des victimes, comme pour la Cour pénale spéciale.

« La Conférence des bailleurs de fonds à Bruxelles, en novembre 2016, a généré de très fortes attentes de la population pour une mise en œuvre effective et rapide du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix », a déclaré l'Experte. « Les bailleurs de fonds et le gouvernement doivent travailler de concert pour s'assurer que le pays saisisse l'opportunité historique qui se présente de se relever de plusieurs décennies de crises et de sous-développement ».

Libye : l'envoyé de l'ONU appelle les Libyens à surmonter l'impasse politique



Le chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Libye (MANUL), Martin Kobler, devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Eskinder Debebe

8 février - Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, Martin Kobler, a affirmé mercredi devant le Conseil de sécurité que, malgré les avancées enregistrées en 2016, les Libyens n'étaient pas en mesure de remédier aux causes profondes des divisions.

Alors que l'Accord politique libyen de Skhirat a été signé il y a plus d'un an, l'année 2017 devra être « une année de décisions » pour surmonter l'impasse politique et mettre en place une armée unifiée, a dit M. Kobler, qui est également Chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), devant les membres du Conseil de sécurité.

Bien que les progrès soient loin d'être suffisants, le Représentant spécial a tenu à insister sur certains gains importants enregistrés jusqu'à présent.

Le Conseil de la Présidence et les institutions économiques libyennes ont ainsi continué de travailler ensemble pour exécuter le budget pour 2017, tandis que la production de pétrole a augmenté pour atteindre les 700.000 barils par jour, a noté le Représentant spécial. Sur le front sécuritaire, Daech a perdu le contrôle de toutes les zones qu'il occupait, a-t-il poursuivi, en rappelant qu'il y a un an encore ce groupe était en expansion. M. Kobler a toutefois affirmé que Daech continuait de poser une menace.

Il a souligné la nécessité de prendre des décisions sur des amendements limités à l'Accord politique, en vue de permettre à la Chambre des représentants d'approuver le Gouvernement d'entente nationale ou bien encore d'aboutir à la formation d'une armée et d'une force de police fortes.

M. Kobler a également demandé des décisions sur la meilleure façon d'utiliser les revenus découlant des exportations de gaz et de pétrole au profit de tous les Libyens.

Notant qu'aucun groupe ou individu ne pouvait décider seul du chemin à suivre, M. Kobler a appelé toutes les institutions libyennes à assumer leurs responsabilités dans la mise en œuvre de l'Accord politique. « Ensemble, elles peuvent faire avancer ce processus en approuvant le Gouvernement », a-t-il affirmé, en soulignant l'importance cruciale de cette étape pour répondre aux besoins des Libyens.

M. Kobler a exhorté la Chambre des représentants à conclure ses délibérations à ce sujet, avant de saluer les efforts des pays de la région pour parvenir à un consensus en Libye.

Mentionnant la Conférence des États voisins du Caire, le 21 janvier, et la tenue du Comité de haut-niveau de l'Union africaine (UA) à Brazzaville, au Congo, il s'est dit impressionné par la « cohérence de l'approche » des pays voisins comme de l'UA. La troïka formée par l'UA, la Ligue des États arabes et les Nations Unies a amélioré la coordination et la confiance, a affirmé le Représentant spécial. Il a précisé qu'il avait été convenu, lors de la réunion du Caire, d'associer l'Union européenne aux efforts de la Conférence.

« Aucun processus politique ne pourra se poursuivre sans que la question des groupes armés et de la prolifération des armes n'ait été réglée », a estimé M. Kobler. Il a jugé que la formation en cours de la Garde présidentielle était « un pas dans la bonne direction », même si elle ne peut se substituer à une armée libyenne unifiée.

En conclusion, il s'est dit encouragé par les efforts des Libyens et des pays voisins pour surmonter l'impasse politique, jugeant qu'un consensus était en train d'émerger entre les parties.

Afghanistan : l'ONU condamne un attentat meurtrier devant la Cour suprême à Kaboul



Vue aérienne de Kaboul, en Afghanistan.
Photo MANUA/Ari Gaitanis

8 février - Le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) ont condamné avec la plus grande fermeté l'attentat terroriste qui a fait au moins 21 morts et plus de 40 blessés le 7 février devant la Cour suprême de Kaboul, en Afghanistan.

Ils ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes et exprimé leur solidarité au gouvernement et au peuple afghan.

« Les attaques aveugles contre des civils, notamment des employés des institutions judiciaires, sont des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, et ne peuvent être justifiées. Ceux qui sont derrière cet attentat à la bombe et d'autres actes méprisables doivent affronter la justice », a dit le porte-parole du Secrétaire général.

Dans une déclaration à la presse publiée mardi soir, les membres du Conseil de sécurité ont souligné la nécessité de traduire en justice les organisateurs, les financiers et les commanditaires de ces actes répréhensibles de terrorisme et ont exhorté tous les États, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à coopérer activement avec les autorités afghanes à cet égard.

Ils se sont dits préoccupés « par les graves menaces posées par les Talibans, Al Qaïda, l'EIL/Daech et les groupes armés illégaux à la population locale, aux forces afghanes de sécurité et à la présence internationale en Afghanistan ». Ils ont réaffirmé qu'aucun acte violent ne pouvait inverser le processus engagé par les Afghans pour arriver à la paix, à la démocratie et à la stabilité.

La MANUA a pour sa part noté avec inquiétude une série d'attaques contre les autorités judiciaires ces dernières années. Depuis le début de l'année 2015, la Mission a documenté 74 attaques visant des juges, des procureurs et du personnel judiciaire, ayant fait 89 morts et 214 blessés. Elle a rappelé à toutes les parties que les juges et le personnel des tribunaux civils, y compris ceux de la Cour suprême, sont des civils. Les attaques visant intentionnellement des civils peuvent constituer des crimes de guerre.

« Cette attaque semble avoir visé délibérément des employés judiciaires civils alors qu'ils quittaient le bureau pour la journée », a déclaré Tadamichi Yamamoto, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan et chef de la MANUA. « Les responsables de la planification et de la réalisation de cet acte horrible doivent être traduits en justice ».

L'ONU célèbre 20 ans de protection des enfants dans les conflits armés



Un enfant avec un fusil dans le nord-ouest de la République centrafricaine. Photo UNICEF/Pierre Holtz

8 février - De hauts responsables des Nations Unies et de la communauté internationale se sont félicités mercredi des deux décennies d'efforts pour protéger les enfants contre le fléau de la guerre en marquant le vingtième anniversaire de la résolution 51/77 (1997) de l'Assemblée générale sur la promotion et la protection des droits des enfants.

Lors d'une réunion informelle de l'Assemblée générale, le Président de cet organe de l'ONU, Peter Thomson, a qualifié cette résolution de « développement marquant dans nos efforts mondiaux pour améliorer la protection des enfants dans les situations de conflit ».

« Parmi les horreurs incompréhensibles qui se produisent dans le chaos des zones de guerre, des crimes, des violations et des abus sont perpétrés contre les membres les plus vulnérables de nos sociétés, à savoir nos

enfants », a déclaré M. Thomson dans un discours.

Il a appelé à un effort concerté pour protéger les enfants dans les conflits armés, dans le cadre des engagements de la communauté internationale en faveur de la paix et de la sécurité, du développement durable et des droits de l'homme.

À la suite de la résolution historique adoptée il y a 20 ans, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de nommer un Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés. Ce poste est occupé actuellement par Leila Zerrougui, qui a succédé à Graça Machel, Olara Otunnu et Radhika Coomaraswamy.

C'est le rapport historique de Mme Machel datant de 1996 qui a conduit à la création du mandat et à la nomination d'un représentant spécial.

Elle a exhorté les États membres à considérer les enfants comme des 'zones de paix' et a déclaré qu'en se concentrant sur eux, « les responsables politiques, les gouvernements, les entités militaires et non étatiques commenceront à reconnaître combien ils détruisent avec les conflits armés et le peu qu'ils gagnent ».

La meilleure façon de protéger les enfants contre les conflits armés est de prévenir les conflits armés en premier lieu, a écrit Mme Machel. Cette idée fait écho au message du Secrétaire général António Guterres, prononcé par sa Cheffe de Cabinet, Maria Luiza Ribeira Viotti.

Le Secrétaire général a estimé que l'éducation de bonne qualité et le travail productif et décent pour les jeunes constituaient des conditions préalables à la fois pour la paix et le développement.

Toutefois, lorsque la prévention échoue, il demande au Bureau du Représentant spécial de continuer de surveiller et de signaler les violations. « Nous devons également continuer de renforcer les relations avec les autorités locales et nationales, les partenaires régionaux et la société civile pour prévenir et protéger les enfants contre les violations graves », a déclaré M. Guterres.

VIDEO: Enfants pas soldats: 20 ans d'action de l'ONU pour protéger les enfants touchés par les conflits armés

Au fil des ans, le Bureau du Représentant spécial a travaillé avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour protéger les enfants dans les zones de conflit. Parmi les projets communs, il y a la campagne « Enfants, pas soldats », qui vise à mettre fin au recrutement et à l'utilisation d'enfants soldats par les armées gouvernementales. Depuis 2000, le travail du Bureau et de ses partenaires a permis la libération de plus de 115.000 enfants soldats.

« Les enfants n'ont pas leur place sur le champ de bataille, leur place est à l'école où ils peuvent construire un avenir », a déclaré le Directeur exécutif de l'UNICEF, Anthony Lake, qui a participé à l'événement.

Colombie : l'ONU salue le début de pourparlers officiels de paix entre le gouvernement et les rebelles de l'ELN



Le Représentant spécial pour la Colombie, Jean Arnault, devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Rick Bajornas

8 février - Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité mercredi du lancement de pourparlers officiels de paix entre le gouvernement colombien et les rebelles de l'Armée de libération nationale (ELN) le 7 février à Quito, en Équateur.

« Le règlement de ce conflit est essentiel pour parvenir à une paix globale en Colombie, sauver des vies et promouvoir le développement durable dans tout le pays », a dit le porte-parole du Secrétaire général dans une déclaration à la presse.

« Le Secrétaire général prend note de l'engagement des parties à écouter les voix des communautés touchées par le conflit. Il insiste sur la nécessité de discussions sérieuses et fructueuses qui conduisent rapidement à une réduction de toutes les formes de violence et à la cessation des violations des

droits de l'homme et du droit international humanitaire. Cela est essentiel pour renforcer la confiance et le soutien du public au processus de paix », a-t-il ajouté.

M. Guterres a félicité les gouvernements du Brésil, du Chili, de Cuba, de l'Équateur, de la Norvège et du Venezuela pour leur implication ainsi que les autres pays apportant leur soutien.

Ces pourparlers de paix officiels interviennent après la ratification début décembre 2016 par le Parlement colombien de l'accord de paix entre le gouvernement colombien et les rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC-EP).

Côte d'Ivoire : l'envoyée de l'ONU se félicite que la page de la crise ait été définitivement tournée



La Représentante spéciale pour la Côte d'Ivoire Aïchatou Mindaoudou devant le Conseil de sécurité. Photo ONU/Eskinder Debebe

8 février - La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire, Aïchatou Mindaoudou, s'est félicitée mercredi que la page de la crise ait été définitivement tournée, alors que l'Opération des Nations Unies dans le pays (ONUCI) s'apprête à fermer dans quelques mois.

« Le départ de l'ONUCI est imminent. Ce n'est plus qu'une question de mois. Quatre mois. Permettez-moi de saisir cette opportunité pour traduire toute mon appréciation et toute mon admiration au peuple ivoirien et au gouvernement de Côte d'Ivoire pour leur engagement déterminé à tourner définitivement la page de la crise et à poursuivre un avenir de paix et de prospérité partagée », a dit Mme Mindaoudou qui a présenté aux membres du Conseil le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation en Côte d'Ivoire.

L'envoyée de l'ONU a noté que depuis son dernier briefing devant le Conseil de sécurité, il y a un peu plus d'un an, « la Côte d'Ivoire a une fois de plus, passé avec succès le test de l'organisation d'élections démocratiques à travers notamment la tenue du référendum constitutionnel du 30 octobre 2016 et des élections législatives du 18 décembre 2016 ».

« En dépit de quelques contestations relevées plus particulièrement avant la tenue du scrutin référendaire ainsi que quelques problèmes relevés dans certains bureaux de vote au cours des élections législatives, le peuple de Côte d'Ivoire, a voté dans la paix et le calme. La validation des résultats finaux par la Cour constitutionnelle s'est également faite de manière ordonnée et dans un climat de paix », a-t-elle ajouté. « L'ensemble des missions d'observation (nationales, régionales et internationales) ont conclu que les résultats du vote ont reflété la volonté des électeurs et que l'organisation du référendum et des élections législatives a été transparente et crédible ».

La Représentante spéciale a appelé les partenaires de la Côte d'Ivoire à poursuivre leur appui aux efforts déployés par les Ivoiriens, mais aussi et surtout, à très court terme à accompagner la mise en œuvre du plan de transition en finançant les activités identifiées pour consolider les acquis du maintien de la paix obtenus par l'ONUCI pendant ses quatorze années de présence en Côte d'Ivoire.

« C'est seulement à ce prix-là que l'intervention des Nations Unies en Côte d'Ivoire à travers l'ONUCI sera une 'success story' à tous points de vue », a-t-elle ajouté. « Pour toutes ces questions, un soutien conjugué du Conseil de Sécurité, des Etats Membres, des partenaires internationaux et de l'équipe pays du Système des Nations-Unies demeure essentiel pour que la Côte d'Ivoire s'inscrive définitivement sur la voie d'une paix et d'une stabilité durable ».

La Représentante spéciale a aussi remercié les pays contributeurs de troupes et de police pour leur appui aux Nations Unies au service de la paix et de la sécurité et a félicité les forces de l'ONUCI pour leur courage et leur engagement.